

PV N° 2 DU COMITE DIRECTEUR DU 6 NOVEMBRE 2014

PRESENTS

Mesdames BLIEKAST Malou, BRAUN Danielle,

Messieurs BOSCH Gérard, BOURGUNE Hubert,

KIRSCH René, KLEIN Alain, MONTAGNE Yann, MULLER

Francis, NEU Etienne et ROTH Christian

INVITES PRESENTS

Monsieur BLIEKAST Roland (Président d'Honneur),

Monsieur BOOTZ Guy (Président du CD68)

Monsieur HANTZ Laurent (CTS)
Monsieur LOUCIF Abdel (CTS)

Monsieur KELLER Bernard (Conseil d'Honneur)
Monsieur WITTMANN Gérard (Conseil d'Honneur)

EXCUSES

Mesdames LOEFFLER Marie-Louise et ROOS Christiane, Messieurs FLICK Serge, JOST Jean-Pierre, KACHELHOFFER Bernard, KOZIK Michel, MANGOLD Freddy, METZ Jackie, MORTZ David, et WILM Carlo,

LETZELTER Olivier (Président Commission 3c3)

OEHLER Denis (Président du CD67)



C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons le décès de

Monsieur François WIESMEYER, ancien Conseiller Technique Départemental, qui a beaucoup œuvré pour le Basket bas-rhinois.

A sa Famille, ses Amis, les Membres la Ligue d'Alsace présentent leurs sincères condoléances au nom de tous les basketteurs alsaciens.



C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons le décès de

Madame Marie-Marguerite KESSLER,

Mère de Richard KESSLER, membre de la Commission Sportive Régionale

A sa Famille, ses Amis, les Membres la Ligue d'Alsace présentent leurs sincères condoléances au nom de tous les basketteurs alsaciens.

Un bon rétablissement est souhaité à Monsieur MANGOLD Freddy.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse les absents pris par d'autres obligations et salue les invités.

L'ordre du jour est traité comme suit :

APPROBATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR N° 1 DU 1er JUILLET 2014

Approuvé à l'unanimité

ADOPTION DU PV DE BUREAU N° 1 DU 20 AOUT 2014

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU PV DE BUREAU N° 2 DU 2 OCTOBRE 2014

Adopté à l'unanimité

SITUATION FINANCIERE

Le premier quart des cotisations 2014/2015 a été réglé à la FFBB. 164 clubs se sont affiliés ou ré affiliés pour la saison 2014/2015 soit 2 de plus que la saison passée.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

C.R.O. Neu Etienne

LAMBERT Morgane, BOUSSANDEL Oman, DE COL Adrien, DIRINGER Johan, HAMMAMIA Ziad, MAUERER Guillaume et MEYER Ishan ont réussi l'examen d'arbitre territorial stagiaire.

LAMBERT Morgane, MAUERER Guillaume et MEYER Ishan sont remis à la disposition de leur Comité respectif n'ayant pas réussi, après rattrapage, une des épreuves du stage de pré saison.

OFFICIEL TABLE DE MARQUE

CORABOEUF Cathy, ANZIANO Jonathan et WEISS Jérôme sont nommés Officiel de Table de Marque stagiaire.

FORMATION DES ARBITRES TERRITORIAUX

Il ne reste que 12 candidats sur les 15 inscrits au début de la formation.

FORMATION DES ARBITRES CONCOURS CHAMPIONNAT DE FRANCE

Un candidat a déclaré forfait pour cette formation.

Le maillot d'arbitrage offert par la Poste a été décerné officiellement à PHALIP François-Damien lors de la rencontre PRO A SIG – LIMOGES et a fait « l'entre deux fictif » sous les applaudissements du nombreux public.

STAGE DE MI SAISON DES ARBITRES TERRITORIAUX ET OFFICIEL DE TABLE DE MARQUE

Ce stage aura lieu

Les 3 et 4 JANVIER 2015 à MULHOUSE au Centre Sportif Régional

E MARQUE

Depuis quelques semaines, la feuille de marque électronique est en phase de développement. Nous ne pouvons que féliciter les clubs des niveaux PNM et PNF pour la bonne adaptation pour l'E MARQUE.

Il reste encore quelques petits problèmes d'exportation de fichier qui seront résolus très rapidement.

DEVELOPPEMENT DE MARQUE POUR LES EQUIPES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE NM 3 et NF 3

La feuille de marque électronique (E MARQUE) sera obligatoire début janvier 2015 pour :

1. les équipes NM3 et NF3:

DUTTLENHEIM – GEISPOLSHEIM - GRIES/OBERHOFFEN – HOLTZHEIM – PFASTATT – AU SCHILTIGHEIM – SI GRAFFENSTADEN – STRBG LIBELLULES – VOSGES DU NORD - WEITBRUCH

Les feuilles de marque seront tenues :

par les officiels de la table de marque désignés par la CRO

2. l'ensemble des autres championnats de France jeunes sauf championnat jeune interrégional :

Les feuilles de marque seront tenues :

> par des OTM du club recevant. Ces personnes seront formées par les référents Ligues.

Une formation sera mise en place pour les clubs suivants :

U18 M SIG GRAFFENSTADEN

U17 M FC MULHOUSE - UNION CENTRE ALSACE BASKET

U15 M GRIES-OBERHOFFEN BC - SI GRAFFENSTADEN - FC MULHOUSE

U17 F GEISPOLSHEIM - SI GRAFFENSTADEN - FC MULHOUSE - WIHR AS - WITTENHEIM

U15 F GEISPOLSHEIM - SI GRAFFENSTADEN - UNION (MULHOUSE - WIHR WITTENHEIM)

Nous conseillons aux clubs concernés de s'y préparer dès maintenant tant sur le plan technique (prévoir un ordinateur avec le logiciel installé) que sur le plan humain en demandant à vos officiels de table de marque habituels de s'inscrire à E LEARNING (voir explication ci-dessous) sur le site de la FFBB : **ffbb.com**

Onglet FFBB → TECHNICIENS → se former → formations → utiliser e-marque → inscription

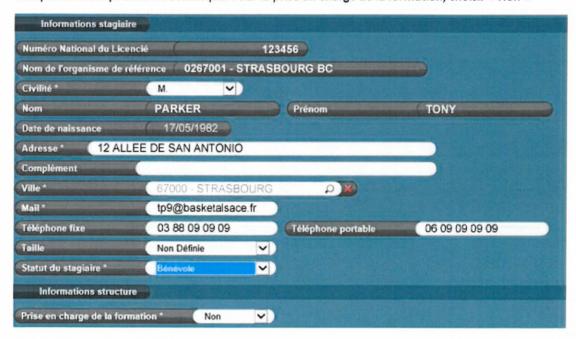
Aller sur le lien suivant : Inscrition E-Learning

Choisir « Stagiaire licencié FFBB »

Remplir les champs comme suit puis cliquer sur « Me Retrouver »



Remplir les champs avec un astérisque. Pour la prise en charge de la formation, choisir « Non »



Pour terminer, cliquer sur le bouton « Enregistrer »

Il n'est pas utile d'imprimer ou d'envoyer le document de prise en charge. La demande est transmise à la Fédération qui vous enverra un email avec votre identifiant et votre mot de passe que vous pourrez alors utiliser sur le site d'E-Learning http://infbb.sporteef.com. Attention, il peut se passer encore un peu de temps avant que la formation n'apparaisse dans votre espace sur le site d'E-Learning.

Attention, le délai pour que la Fédération vous envoie cet email est très variable et peut atteindre plusieurs jours.

En pièce jointe, procédure à suivre par les clubs pour l'utilisation des feuilles de marque.

DESIGNATION DES RENCONTRES TERRITORIALES JEUNES

La CRO fera appel aux deux C.D.O. leur demandant de mettre des arbitres à disposition pour couvrir les rencontres de ce championnat.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES KLEIN Algin

CHAMPIONNAT INTERREGIONAL

Les équipes seront qualifiées lors d'un TOURNOI D'EVALUATION qui se fera lors d'un plateau le

SAMEDI 29 NOVEMBRE OU DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2014

REGLEMENT DU PLATEAU

> EQUIPES A QUALIFIER : 2 U15 M

3 U15 F

TEMPS DE JEU

4 x 7 minutes

➢ FAUTES : 5
 ➢ TEMPS MORT : 1^{ère} mi-temps 2

2^{ème} mi-temps 3

BALLON

: taille 6 en U 15 F

taille 7 en U 15 M

Aucune équipe d'entente départementale n'est acceptée.

Le règlement de la FFBB sera appliqué pour tout cas non prévu ci-dessus.

TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES

Sont considérées comme équipes recevant, les équipes nommées en premier :

PLATEAU DES U 15 F

Finale n° 2 : OHNHEIM BRUMATH
Finale n° 2 : WIHR VOSGES DU NORD

Finale des perdants : PERDANT 1 PERDANT 2

Les équipes qualifiées seront :

> Le vainqueur des finales 1 et 2

> Le vainqueur de la finale de perdants

PLATEAU DES U15 M

UNION CENTRE ALSACE

RIEDISHEIM

OHNHEIM

RIEDISHEIM

OHNHEIM

UNION CENTRE ALSACE

Les équipes qualifiées seront :

les deux premières au classement (avec application du Règlement FFBB si égalité)

CHAMPIONNAT TERRITORIAL JEUNES SAISON 2015/2016

Pour redynamiser et diversifier le championnat territorial jeunes, un groupe de travail réfléchira quant à la mise en place de ce championnat sur l'ensemble de la saison 2015/2016.

COMMISSION TECHNIQUE BOSCH Gérard

PRE TIL à GERARDMER des 30 et 31 OCTOBRE 2014

U14 M	ALSACE FRANCHE COMTE	-	LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	98-50 54 89
FINALE	ALSACE	-	CHAMPAGNE ARDENNE	94-61
U14 F	ALSACE FRANCHE COMTE	-	LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	76-32 62-48
FINALE	ALSACE	-	FRANCHE COMTE	92-36

CAMP INTER ZONE (CIZ) à TEMPLE SUR LOT du 18/10 au 24/10/14

- Les U15 masculins se sont classés 2ème
- Les U15 féminines se sont classées 4ème

SUIVI ET COMMUNICATION

Le Président de la FFBB Jean-Pierre SIUTAT sera à Strasbourg le samedi 13 décembre 2014.

PRESENTATION DU « PLAN DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL »

Un ouvrage sur le Plan du Développement Territorial 2012/2016 a été élaboré par le Président, Monsieur René KIRSCH, et transmis à la Fédération Française de Basket-Ball.

COMMISSION TERRITORIALE MINIBASKET/JEUNES

La délégation à la Jeunesse de la FFBB met en place un réseau de référents Mini Basket. A ce titre, il nous paraît nécessaire de créer une commission territoriale Mini Basket/Jeunes qui aura pour vocation le développement de catégories d'âges correspondantes.

Serge FLICK est nommé Président de la Commission territoriale Mini Basket/Jeunes. Il présentera la composition de sa Commission pour le prochain Bureau.

W.E.P.S. (LOUCIF Abdel)

Le Week-end de Pré-Saison regroupant tous les entraîneurs de NF2, NF3, NM2 et NM3 de la Zone EST s'est déroulé à Lingolsheim les 30 et 31 août dernier.

Cette formation permanente sous la houlette de Abdel LOUCIF fut une réussite grâce à la qualité des intervenants.

La Ligue remercie le club de LINGOLSHEIM et son Président Romain OSTER pour la mise à disposition du gymnase.

FORMATION DES ENTRAINEURS

Une première séquence de formation d'entraîneur de niveau 3 (entraîneur jeunes) a eu lieu les :

3, 4 et 5 octobre 2014 au CREPS de Strasbourg

L'effectif est complet et s'élève à 25 personnes.

La deuxième séguence s'effectuera :

au centre sportif de Mulhouse les 16-17-18 janvier 2015

Les inscriptions au niveau 4 (entraîneur régional) sont closes. L'effectif est de 19 stagiaires.

La formation débutera les 14-15-16 novembre 2014.

<u>Le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle</u>), en place depuis la saison passée en Alsace, intéresse un nombre croissant d'entraîneurs. Il constitue le niveau minimal pour coacher en NF3 et NM3.

DIVERS

LABEL EFMB

Le label fédéral « Ecole Française de Mini basket » a été retiré aux clubs de FC MULHOUSE – ASES STRASBOURG et ST JOSEPH STRBG.

½ FINALES ET FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE U17

Ces finales se déroulant les 30 et 31 mai 2015 ont été attribuées au Club de WITTENHEIM .

PROCHAIN BUREAU: JEUDI 11 DECEMBRE 2014

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant traités, le Président remercie les membres présents et clôt la séance.

La Secrétaire Générale, Malou BLIEKAST

Le Président, René KIRSCH

Beielsone



Gestion des feuilles de marques électroniques par les structures organisatrices des compétitions

Ce document rassemble les définitions et les procédures utiles aux structures pour gérer les compétitions dont elles sont en charge, et sur lesquelles la feuille de marque électronique est utilisée.

Définitions:

1- Fichier Import:

Fichier informatique contenant toutes les informations nécessaires à la création d'une feuille de marque électronique. Il contient les informations concernant la rencontre : liste des licenciés susceptibles de participer à la rencontre, noms des officiels désignés, Logos et adresses de la structure organisatrice, nombre de périodes, spécifications du temps de jeu... Ce fichier est à télécharger sur FBI avant la rencontre et à utiliser pour la création de la feuille de marque électronique (Procédure de téléchargement décrite ci-dessous).

2- Fichier Export:

Fichier informatique contenant toutes les informations concernant la rencontre après sa clôture par l'arbitre. Il contient une base de données relative à chaque rencontre ainsi que la Feuille de Marque et la « Feuille de Statistiques » au format PDF. Ce fichier est à transmettre à la FFBB après la rencontre pour l'intégration des données dans FBI (Procédure de transmission décrite ci-dessous).

Procédures avant match:

Activer la génération des Fichiers Imports dans FBI :

Pour activer la génération des Fichiers Imports, la structure organisatrice doit cocher la case Division e-Marque dans FBI – Compétitions – Divisions – Généralités.



Réglage des temps de jeu et du nombre de périodes :

Lors de la génération des fichiers, le nombre de périodes et les temps de jeu saisis dans FBI – Compétitions – Divisions - Généralités sont pris en compte.





Intégration de l'adresse et du logo de la structure :

Lors de la génération des fichiers, l'adresse et le logo de la structure sont automatiquement intégrés dans le Fichier Import s'ils ont été transmis à <u>phermann@ffbb.com</u>, dans le cas contraire, ce sont l'adresse et le logo de la FFBB qui apparaitront.

Liste des licenciés dans les Fichiers Imports :

Lors de la création des Fichiers Imports, l'ensemble des licenciés susceptibles de pouvoir participer à la rencontre sont automatiquement intégrés dans le fichier. Si des officiels sont désignés dans FBI, ces derniers seront aussi intégrés dans le fichier. Les autres licenciés devront être saisis manuellement. En cas d'absence de Fichier Import l'ensemble des données peuvent être saisies à la main par les OTM le jour du match.

Mise à disposition du Fichier Import :

Les Fichiers Imports sont automatiquement mis à disposition des clubs et des structures dans FBI — Compétitions — Divisions — Composition — Journée et FBI — Compétitions — Rencontres 7 jours avant la date de la rencontre. Ils sont remis à jour toutes les nuits, et disponible à partir de 10h.



Procédures après match:

Envoi des Fichiers Exports par les clubs :

Après la rencontre, le club recevant envoie le Fichier Export via le site Internet de la FFBB (Pavé e-Marque dans le bloc-notes).

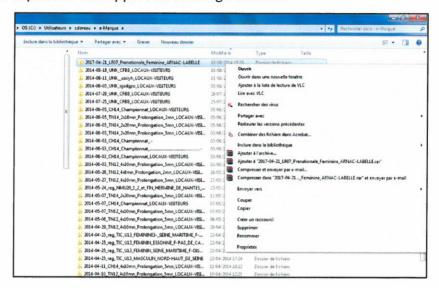
http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque



Le fichier est réceptionné par le serveur de la FFBB et est analysé dès sa réception. Le score est directement saisi et un message de confirmation de réception du fichier est envoyé au correspondant du club.



Rappel de la procédure : Si l'ordinateur utilisé pour faire la feuille de marque électronique n'est pas celui qui sert à envoyer les fichiers sur le serveur de la FFBB, à partir du dossier contenant les dossiers des rencontres e-Marque, il faut sélectionner le dossier de la rencontre et le copier sur un support de stockage externe.



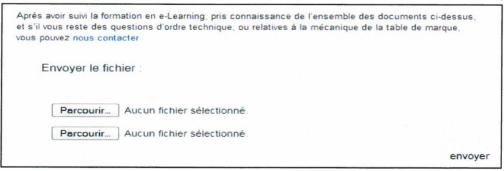
Copie des documents de la rencontre sur un support de stockage externe

Ensuite, il faut récupérer le support de stockage externe (clé USB...), le brancher sur un ordinateur connecté à Internet puis ouvrir le site de la FFBB et cliquer sur le pavé E-MARQUE (partie Bloc-Notes de la page d'accueil du site FFBB).



Pavé e-Marque sur le site Internet de la FFBB

Récupérer le fichier « export.zip » de la rencontre en cliquant sur parcourir puis en ouvrant le dossier correspondant à la rencontre à envoyer et en sélectionner le fichier « export.zip ».



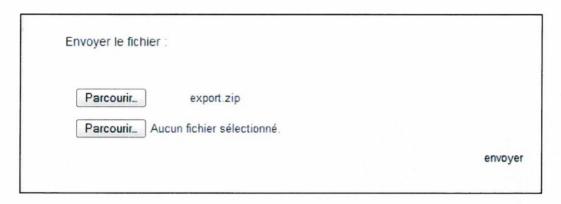
Télécharger le fichier « export.zip » sur le site de la FFBB





Le fichier « export.zip » dans Mes Documents

Pour finir, cliquer sur le bouton « Envoyer » et attendre que le message de confirmation de l'envoi s'affiche.



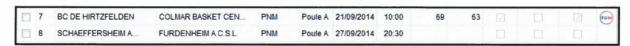
Fin du téléchargement du fichier « export.zip » sur le site Internet FFBB

Procédure en cas de réclamation ou incidents :

En cas de réclamation ou incident, l'arbitre récupère une copie de la rencontre sur une clé USB. Les officiels rédigent leurs rapports et les font parvenir à la structure organisatrice en appliquant les mêmes consignes que pour la feuille de marque papier. Le club recevant envoie la feuille de marque selon la procédure en vigueur.

Récupération et affichage de la feuille de marque par la structure :

Dès la réception du Fichier Export, la feuille de marque au format PDF est disponible en lieu et place du fichier Import dans FBI.



Pour l'afficher il suffit de double cliquer sur le logo « FDM ».



Traitement de la feuille de marque :

En fonction des habitudes des structures, les feuilles de marques peuvent être consultées en ligne ou être téléchargées et imprimées. Le contrôle se fait selon les mêmes règles que pour les feuilles de marques papiers.

Sauvegarde et archivage des feuilles :

Les feuilles sont sauvegardées et archivées automatiquement par la FFBB. Vous pouvez consulter les feuilles des années précédentes en ouvrant FBI de l'année concernée. Pour plus de sécurité et de souplesse de traitement, il est vivement conseillé d'organiser en doublon votre propre sauvegarde informatique.

Feuille de marque prise sans fichier Import :

Lors d'une rencontre réalisée sans le fichier Import car il n'était pas disponible (oubli de la clé USB par exemple), l'e-Marqueur remplira la feuille manuellement. L'envoi de cette feuille au serveur de la FFBB sera impossible car le système ne pourra pas reconnaître le fichier. Dans ce cas de figure, le club devra envoyer le fichier « export.zip » à la structure organisatrice qui le transmettra à l'assistance e-Marque pour que nous puissions l'intégrer dans FBI.